

## COMMENTAIRE

D'excellents chiffres...  
et des craintesPAR JEAN-YVES GABBUD  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Le budget 2011 de l'Etat du Valais présente des chiffres noirs. Cette nouvelle paraîtra presque banale à de nombreux lecteurs. Disons que cette couleur est devenue habituelle chez nous.

Si, par contre, nous prenons un peu de recul, on ne peut que se réjouir de cette situation. Il y a quelques mois seulement, la plupart des députés et des analystes politiques auraient signés tout de suite pour obtenir un tel budget. Lorsque tout le monde évoquait les menaces que faisait planer sur notre économie la crise financière mondiale, peu nombreux étaient ceux qui osaient espérer que le Valais passe entre les gouttes et que l'Etat obtienne de si bons chiffres. Pour l'heure, c'est pourtant bien ce qui s'est produit. C'est fort réjouissant.

Mais, malgré la satisfaction qui doit être de mise sur le plan global, la hausse constante et massive des dépenses de l'Etat pose de sérieuses questions sur le long terme. Malgré une inflation limitée, l'augmentation des seules dépenses du personnel s'élève à 4,1%. Chaque année, les nouvelles dépenses s'expliquent aisément. Par des hausses de salaires automatiques et programmées. Par une augmentation des effectifs à chaque fois déclarées inévitables, car due en partie à des décisions fédérales et en partie à des décisions du Parlement cantonal ou due à des besoins nouveaux, à des tâches nouvelles ou à des hausses d'effectifs dans les classes.

Même si les caisses cantonales sont bien gérées, on peut se demander jusqu'à quel niveau l'Etat va grossir. En 2001, les dépenses courantes de l'Etat du Valais, sans les investissements donc, dépassaient tout juste la barre des 2 milliards de francs. Dix ans plus tard, ces mêmes dépenses de fonctionnement dépassent allègrement les 2,6 milliards. Que se passera-t-il lorsque le Valais sombrera lui aussi dans les affres d'une crise? Les prochaines sont quasiment programmées. Les cycles économiques font qu'en moyenne tous les 10 ans environ l'économie mondiale en subit une de plein fouet. Celle qui fait mal à l'Espagne ou à la France aujourd'hui nous a fort heureusement épargnés. Mais la suivante? La machine étatique qui est mise en place maintenant ne pourra que très difficilement être amaigrie demain. Et la caisse cantonale ne pourra pas toujours, comme en 2011, compter sur une progression des entrées fiscales de 83,1 millions, en pleine tourmente financière.

## Un budget 2011

FINANCES CANTONALES ► L'an prochain, l'Etat sera toujours dans les



Pierre-André Charbonnet, chef de l'administration cantonale des finances, Maurice Tornay, conseiller d'Etat, et Damian Locher, chef de la comptabilité générale, ont présenté hier aux médias un budget 2011 aux chiffres quasiment inespérés. BITTEL

## JEAN-YVES GABBUD

«Nous avons un budget équilibré, qui respecte le double frein aux dépenses et à l'endettement, ce qui n'est pas évident actuellement», note le conseiller d'Etat Maurice Tornay en présentant le budget 2011 de l'Etat du Valais.

## Etat d'équilibre

L'équilibre est atteint avec 2,877 milliards de francs de recettes et 2,855 milliards de francs de dépenses. Une fois tous les frais de fonctionnement couverts et tous les investissements payés, il reste encore une marge de 3,7 millions.

En résumé, le budget 2011 c'est 2,877 milliards de revenus, des charges de fonctionnement

(soit le ménage courant) de 2,647 milliards. Il reste ainsi une marge pour financer les investissements de 229,5 millions.

## Gros investissements

L'Etat réalisera l'an prochain pour 550,4 millions d'investissements pour lesquels il obtiendra des recettes de 324,6 millions. Le solde à la charge de l'Etat, l'investissement net, soit 225,8 millions, est donc entièrement couvert par les ressources propres de la caisse cantonale.

«Nous maintenons un haut niveau d'investissements pour maintenir et améliorer les infrastructures», souligne Maurice Tornay. L'Etat investira l'an prochain 1,9 million de plus que cette année... alors que le bud-

get 2010 comporte un programme de soutien à l'économie.

## Aide pour l'assurance maladie en hausse

«Le budget 2011 se veut responsable, car nous maintenons le niveau des prestations à la population, en particulier l'aide à la famille et aux personnes modestes», annonce le ministre des Finances.

Il donne deux exemples de ce soutien. Les subventions permettant d'aider au paiement des primes de caisse-maladie se monteront l'an prochain à 181,1 millions, soit une hausse de 14,2 millions.

Autre exemple, les soins de longue durée. «Il n'y aura pas de

report sur les pensionnaires du retrait de la Confédération de ce secteur. L'Etat prend totalement le relais», explique Maurice Tornay, qui ajoute toutefois qu'il est probable que la caisse cantonale ne puisse pas toujours le faire à l'avenir.

Infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle

Une des nouveautés du budget 2011 est la constitution d'un fonds, pour l'heure doté de 20 millions, pour financer les grands projets d'infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les domaines de l'énergie, des technologies et des transports. Si le montant figure au budget, le Grand Conseil doit encore se prononcer sur ce point.

# équilibré malgré tout

chiffres noirs. Nouveauté: la création d'un fonds pour financer les infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle.

## BUDGET 2011 DE L'ÉTAT DU VALAIS

### Ce qui a changé en 10 ans

	2001	2011
Charges du personnel	483,2 mios	644,3 mios
Impôts sur le revenu et la fortune	502,7 mios	751,5 mios
Fortune nette	- 1607,3 mios	341,9 mios
Taux de chômage	1,7%	3,7%

### Les principales augmentations entre 2010 et 2011

#### Charges

- Subventions accordées: + 93,8 millions
- Charges du personnel: + 25,4 millions
- Biens, services et marchandises: + 13 millions

#### Recettes

- Impôts: + 83,1 millions
- Péréquation fédérale et autres contributions sans affectation: + 37,9 millions

## Les charges du personnel toujours en hausse

Comme chaque année, les charges du personnel enregistrent une hausse sensible. Par rapport au budget 2010, l'augmentation est de 25,4 millions ou de 4,1%.

La hausse s'explique par plusieurs facteurs. Il y a l'adaptation des salaires au renchérissement (0,7% ou 3,6 millions), la part du renchérissement de 2010 qui n'avait pas été prise en compte (1 million), les augmentations individuel-

les accordées aux serviteurs de l'Etat (3,8 millions), les frais de garde des agents de la fonction publique (400 000 francs) et les frais de formation (3,1 millions).

**113 nouveaux postes.** Le nombre d'employés de l'Etat ne cesse de croître. Le Conseil d'Etat est lié à des décisions législatives qui impliquent la création de nouveaux postes. La réforme du système judiciaire,

imposée par la Confédération, nécessite à elle seule 20,5 postes supplémentaires. Quant à elles, la hausse des effectifs de la police (9,2 postes) et la modernisation du registre foncier (8 postes) ont été décidées par le Grand Conseil. L'an prochain, il y aura aussi 32,7 postes supplémentaires d'enseignements cantonaux (collège, école de commerce, etc.) et 43,25 postes nouveaux dans l'adminis-

tration pour faire face à de nouvelles tâches, comme, par exemple, l'installation de la Castalie à Sierre.

**Pas catastrophique.** «Par rapport à l'ensemble des dépenses de l'Etat, celles consacrées au personnel représentent 24,5% en 2011. Il y a cinq ans, ce pourcentage était de 25,1. Il n'y a donc pas d'augmentation catastrophique», estime Maurice Tornay.

## Les impôts entrent à flot



Maurice Tornay et, à sa droite, Pierre-André Charbonnet, chef de l'administration cantonale des finances. BITTEL

En 2011, l'Etat du Valais a engrangé 502,7 millions de francs au titre d'impôts sur le revenu et la fortune. Dix ans plus tard, il devrait encaisser 751,5 millions de francs... soit une hausse de pratiquement 50%. Une hausse conséquente obtenue alors que le Valais a connu plusieurs allègements fiscaux et que la planète vient de subir sa pire crise financière depuis la Seconde Guerre mondiale.

Questions au conseiller d'Etat Maurice Tornay et à Pierre-André Charbonnet, chef de l'administration cantonale des finances.

**Le budget 2011 donne l'impression que la crise n'a pas d'influence sur les finances cantonales?**

Pour le Valais nous ne parlons pas de crise, mais de ralentissement conjoncturel.

Effectivement, nous n'avons pas enregistré d'effet négatif important. Le Valais a réussi, malgré la crise qui sévit ailleurs, à ne pas diminuer les prestations offertes et à maintenir un haut niveau d'investissement.

**Nous avons traversé une situation de difficultés conjoncturelles et plusieurs réductions fiscales sont entrées en vigueur. Malgré cela, les ren-**

**trées fiscales sont toujours en augmentation. Il serait donc possible de réduire les impôts?**

L'augmentation des entrées fiscales est due à la nouvelle imposition des sociétés hydroélectriques et aux nouveaux contribuables. Le Valais, contrairement aux Grisons, connaît depuis de nombreuses années une augmentation de sa population. Nous enregistrons aussi des domiciliations dans le canton.

Les recettes que cette population nouvelle génère ne doivent pas être considérées comme nettes. L'augmentation de la population aura des coûts induits pour les communes et pour le canton. La population croît aussi parce que nous vivons plus longtemps, ce qui aura des conséquences, par exemple, sur les soins de longue durée. Il faut en tenir compte au moment d'envisager des réductions fiscales.

**Les domiciliations sont toujours importantes? Les nouveaux contribuables sont-ils attirés par les forfaits fiscaux?**

Les domiciliations suivent un rythme constant. A mon avis, les conditions générales qu'offre le Valais ont autant d'importance que la fiscalité, même si ce facteur joue un rôle.